



COMITE CITOYEN POUR L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT ENERGIE

Lundi, 15 décembre 2008 • 19h à 21 heures • Siège de Plaine Commune

COMPTE-RENDU DE LA 1^{ER} SEANCE
VALIDE PAR LES PARTICIPANTS LORS DE LA 2^{EME} SEANCE DU COMITE CITOYEN

Jean-Paul Le Glou, Vice-président de Plaine Commune délégué à la Démocratie locale, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à l'élaboration du Plan Climat Energie de Plaine Commune. Il souhaite excuser l'absence de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune qui se joindra aux prochaines rencontres du Comité Citoyen.

Lancé en novembre 2007, le Plan Climat Energie est soutenu financièrement par le Conseil Régional Ile-de-France et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il s'inscrit dans le processus du Grenelle de l'Environnement et de la Directive européenne « Paquet Climat »¹.

L'élaboration du Plan se déroule en trois étapes :

- un bilan énergie et gaz à effet de serre du territoire
- un exercice de prospective, c'est-à-dire étudier les évolutions possibles de nos consommations d'énergie et de nos émissions de gaz à effet de serre et pour une échelle de temps à moyen terme soit 2020).
- un plan d'actions défini par différents groupes de travail. Le Comité Citoyen constitue un des groupes qui participe à la définition du Plan climat énergie.

Le Comité Citoyen sera animé tout au long de son processus par Ruth Stegassy, journaliste spécialisée en environnement et Benjamin Dessus ou Bernard Laponche, spécialistes des questions énergétiques et climatiques.

* *
*

¹ Le Paquet Climat Energie de l'Union européenne vise à réaliser l'objectif des 3x20 d'ici à 2020 : réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne, et réaliser 20% d'économies d'énergie.

Ruth Stegassy, modératrice du débat, expose la philosophie de la démarche : le concept de comité citoyen est un processus nouveau en France. Dans cette démarche, les participants sont le facteur-clé de réussite. C'est à partir de leur participation active que le comité sera un véritable processus d'intelligence collective. Elle précise les étapes de la démarche :

- Cette première séance a pour objectif de « poser les bases ».
- Durant la deuxième séance, le 5 février 2009, la présentation des résultats des bilans énergie et gaz à effet de serre qui permettra la présentation de pistes d'actions. Ceci sera la base du débat enrichi par les propositions de chacun et des informations complémentaires.
- A la troisième séance, le 17 mars 2009, les experts et les techniciens complèteront les attentes d'information.
- Enfin, durant la quatrième séance, il s'agira d'aboutir à un avis formalisé qui sera présenté aux élus du Conseil communautaire de Plaine Commune lors du vote du Plan Climat Energie.

* *
*

Un tour de table suit : les participants sont invités à se présenter et exposer leurs motivations et leur niveau de connaissance et d'information sur le sujet.

Après le tour de table, on dégage les points suivants :

- Un niveau d'information jugé souvent élevé
- Une attention forte aux questions de la préservation de la planète
- Pour certains, un engagement actif autour de ce sujet
- Une approche solidaire dans les rapports Nord/Sud
- Un regret quant à l'écart entre l'état des villes et les discours : des immeubles-passoires qui laissent échapper une bonne partie de la chaleur produite, des dépôts sauvages, le manque de pistes cyclables, la quasi absence de tri sélectif, le niveau de pollution engendré par les bus...
- La conviction que la participation des citoyens est une des clés pour agir concrètement.

* *
*

Ruth Stegassy passe la parole à Benjamin Dessus : si le changement climatique demande à être éclairé, il est tout à fait frappant de souligner que les participants énumèrent assez précisément les principaux postes qui émettent du gaz à effet de serre : les transports, les déchets, les bâtiments, les produits de consommation courante par exemple les ampoules, l'eau en bouteille...

Ruth Stegassy : « A quelle échéance peut-on attendre des dérèglements climatiques ? »

Benjamin Dessus propose l'analyse suivante : « Plusieurs participants ont exprimé leurs craintes pour leurs enfants et petits enfants, comme si les échéances se situaient dans une ou deux générations.

Or, la réponse des scientifiques sur cette question des échéances a évolué très vite, sur une dizaine d'années seulement.

En 1997, lors de la négociation du Protocole de Kyoto, tous les climatologues parlaient des effets du changement climatique et des objectifs de réduction à atteindre en 2100. Depuis, on a

commencé à voir se produire des phénomènes dont les climatologues ont commencé à se dire qu'ils étaient peut-être dus au changement climatique.

Aujourd'hui, on pense qu'il est probable que l'on subisse déjà les premiers effets du changement climatique.

A Kyoto, nous avons pour idée qu'il ne fallait pas qu'il y ait trop de gaz à effet de serre en 2100. Depuis, les climatologues ont commencé à dire qu'il ne fallait pas non plus arriver n'importe comment à l'objectif de 2100. On ne peut pas émettre beaucoup, puis réduire brusquement juste avant 2100.

Car, disent les climatologues, si on atteint ou dépasse un certain niveau d'émissions d'ici 2100, il est possible qu'on voit le climat « déraiper ». Si l'on n'inverse pas la tendance d'aujourd'hui, il est possible qu'on n'y arrive pas du tout.

Aujourd'hui, les émissions de gaz à effet de serre croissent de 3% par an. Les climatologues disent qu'il faudra arrêter cette augmentation dès 2020, puis décroître de 5% par an. C'est donc bien maintenant qu'il faut agir.

Cela nous oblige également à revoir en partie nos priorités. Jusqu'à aujourd'hui, les plans d'actions climat mettaient le gaz carbonique (CO₂) en première ligne. Or, si l'on regarde 2030 au lieu de 2100, l'influence du méthane (issu des activités agricoles, des déchets, des réseaux de transports du gaz,...) sur le climat devient plus importante. Il faut donc qu'on s'en préoccupe également. »

Michel Bourgain Vice-président de Plaine Commune délégué à l'environnement et à l'écologie rejoint la réunion du Comité citoyen.

Ruth Stegassy : « Peut-on réduire les émissions de gaz à effet de serre en changeant d'énergie ? »

Benjamin Dessus « L'énergie est une des premières causes de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Une façon de réduire les émissions serait de mettre de « gentilles » énergies à la place des « méchantes », c'est-à-dire de remplacer des énergies fossiles par des énergies renouvelables ou du nucléaire.

Si on lance, par exemple, un très grand programme nucléaire au niveau mondial, à l'horizon 2030, on ne va régler que 5 ou 6% des besoins énergétiques et réduire seulement de moins de 10% les émissions de CO₂. Il est proposé, également, de capturer le gaz carbonique et de le « cacher sous le tapis ». On arrive encore à économiser quelques pourcents. Quand on fait le bilan en 2030 de toutes ces solutions, on s'aperçoit qu'on n'a fait qu'un petit bout du chemin : les émissions mondiales se stabilisent certes mais à une valeur presque 3 fois supérieure aux recommandations des climatologues.

La vraie question est « Est-ce que j'ai besoin d'autant d'énergie ? » Maîtriser la consommation de l'énergie est le domaine qui nous offre la plus grosse marge de manœuvre, de l'ordre de 50%, à comparer aux petits pourcentages des solutions de substitution par les renouvelables, le nucléaire et de stockage du dioxyde de carbone. »

Ruth Stegassy : « De qui cela dépend ? »

Benjamin Dessus : « Lorsqu'on parle de production d'énergie, les acteurs sont des industriels. Dès lors qu'on parle de maîtrise des consommations d'énergie, les acteurs, c'est nous. Au sens individuel, mais aussi collectif. Les émissions de méthane, par exemple, sont dues à la fois aux

mines, aux fuites sur le réseau du gaz, et aux ordures ménagères. Du côté individuel, je peux trier ou ne pas trier mes ordures ; mais c'est aussi une question collective liée à la façon dont ma collectivité a organisé la gestion des déchets.

Un plan climat repose sur nous tous, depuis l'individu, le comité de quartier, jusqu'à la collectivité, la ville, l'agglomération, la région, etc.

Les technologies peuvent nous aider à maîtriser les consommations. On peut, par exemple, utiliser des véhicules plus économes. Mais ces technologies s'insèrent dans des infrastructures importantes, lourdes, construites pour longtemps. Le fait de choisir une infrastructure donnée a une influence considérable sur la façon de consommer.

A Barcelone comme à Atlanta, il y a 1 million d'habitants. On sait qu'il faut 7 fois plus d'énergie au citoyen pour se déplacer à Atlanta qu'à Barcelone. Ce n'est pas la consommation des voitures qui fait cette différence ; elles ne sont que 2 fois plus fortes à Atlanta qu'à Barcelone. Ce sont les infrastructures qui sont différentes et en particulier le fait qu'Atlanta est une ville beaucoup plus étendue que Barcelone.

Or une infrastructure dure longtemps. Si l'on choisit la mauvaise, on la garde : 50, 100 voire 200 ans. »

« Sans investissements importants, en optimisant l'éclairage public, une collectivité peut réduire de 15 à 20% sa consommation d'énergie ». Benjamin Dessus

Ruth Steggasy : « Quels sont les postes les plus émetteurs ? »

Benjamin Dessus : « L'industrie, considérée comme très coupable, ne représente finalement que 25% des émissions de gaz à effet de serre. Si l'on rajoute les transports directement liés à l'industrie, on atteint 33 à 35%. Soixante cinq pourcent se trouvent donc ailleurs, autour de nous, à travers notre confort domestique, nos installations tertiaires et le transport des personnes et des marchandises.

Dans ces 65%, les transports sont les plus problématiques car ils dépendent du pétrole à 97%. Ensuite vient le confort domestique, c'est-à-dire le gaz, le charbon et le fioul pour nous chauffer. Ces deux postes sont des postes importants sur lesquels on peut jouer. Du point de vue individuel, on peut se chauffer moins ou bien isoler. Il faut trouver un système où la collectivité intervient pour aider la population à se chauffer convenablement avec moins d'énergie.

Dans le domaine du transport, se pose la question de choisir de construire des autoroutes ou des chemins de fer, mais le dessin de la ville compte aussi. Dans certaines villes, les parents déposent leurs enfants à l'école en 4x4 par peur des accidents. La solution peut être un quartier piétonnier ou la création d'une maternelle à proximité des logements. On comprend bien que le service « aller à l'école sans se faire écraser » peut causer des besoins d'énergie allant de 1 à 100 selon les choix de la collectivité.

Lorsqu'on parle d'un plan climat, il n'y a pas que la question de l'énergie. Il y a également celle du méthane et donc des ordures ménagères. La mise en place d'une récupération de méthane dans les décharges non-équipées aurait le même effet à l'horizon 2030-2040 pour le climat que la construction de cinq nouvelles centrales nucléaires, et à bien moindre coût.

Le méthane est également émis par des fuites sur le réseau de gaz. Avec le département Recherche & Développement de Gaz de France, qui est localisé sur le territoire de l'agglomération de Plaine Commune, on pourrait donc imaginer une opération exemplaire pour résorber les fuites. »

Un participant : « L'urbanisme a un rôle important à jouer. Mais cela prend une dizaine d'années pour faire évoluer l'urbanisme, quand il y a une réelle volonté politique. Comment mettre en adéquation la nécessité d'agir tout de suite et l'inertie du système ? »

Benjamin Dessus : « C'est effectivement un problème majeur car nous sommes dans un pays où beaucoup est déjà fait. Cela dit, il y a aussi des politiques qui comptent beaucoup. Par exemple, la politique qui veut que tout le monde puisse être propriétaire. Les politiques se jouent sur le COS, POS, et dans les PLU². Il n'est pas sûr que tous les élus aient conscience des effets à long terme de leurs décisions dans ces domaines.

« On veut savoir ce qui est mis en œuvre dans nos villes » Un participant

En Ile de France, un véritable débat vient d'avoir lieu sur le développement régional. Deux voies étaient débattues : une qui privilégie la stabilisation de la population à 13 millions et l'autre sa croissance jusqu'à 18 millions. Celle qui a été adoptée (stabilisation) consiste à dire qu'on n'étend pas la région, on densifie et ainsi on laisse aussi se développer d'autres régions. »

Un participant : « Si l'on veut travailler sur un plan, il faut savoir hiérarchiser les actions. On a le sentiment que dans le débat français autour du changement climatique, on est sur des gadgets. Ma conviction est la suivante : si on agit contre les voitures, on a des résultats drastiques. »

Benjamin Dessus : « Agir contre les voitures au niveau local est très difficile. C'est au niveau national voire européen qu'il faut que des décisions soient prises.

A un niveau local, il est plus facile et tout aussi drastique d'isoler les bâtiments anciens. C'est plus facile car ce genre de programme est créateur d'emplois plutôt locaux et porteur d'économies de factures. C'est purement un problème d'ingénierie financière : il faut trouver les moyens pour que les gens puissent emprunter de l'argent sans qu'ils en souffrent.

Un tel programme concernerait 20 millions de logements en France et c'est un des moyens pour ne pas créer de discrimination entre riches et pauvres dans la lutte contre le changement climatique. »

Un participant : « Dans mon immeuble, la facture de chauffage n'arrête pas d'augmenter. Comment agir envers le bailleur pour l'amener à isoler ? »

Michel Bourgain : « La réhabilitation « ordinaire » d'un logement collectif se situe entre 15 et 20 000 euros par logement. Une réhabilitation « thermique » de qualité coûte autour de 35 000 euros. La collectivité peut réfléchir à la manière de trouver les moyens, mais quand il n'y a pas d'argent, c'est un problème. Plaine Commune Habitat, qui est un bailleur social, va procéder progressivement à des réhabilitations thermiques de son parc avec ses fonds propres d'abord, puis en empruntant. Mais il faut savoir qu'il y a de moins en moins d'argent public disponible, alors on va agir mais moins vite qu'il ne faudrait. »

« On parle d'hiérarchiser les problèmes. Moi, je suis frappé par le luxe du tramway parisien. Un tram moins luxueux n'aurait-il pas rendu le même service ? » Un participant

² COS : Coefficient d'Occupation des Sols ; POS : Plans d'Occupation des Sols ; PLU : Plans Locaux d'Urbanisme.

Un participant : « On dit qu'en 2050, il y aura 9 milliards d'habitants sur la planète. Comment se fait-il que tous les pays ne soient pas dans l'urgence ? »

Benjamin Dessus : « Ce sont les scientifiques qui ont les premiers pris conscience du danger de réchauffement global, puis la population. Ce danger n'est pas encore pris en compte par les politiques, sinon dans le discours. »

Un participant : « Ne peut-on pas être plus sévère sur les nouvelles constructions ? Ne peut-on pas les obliger à être dans les normes ? »

Benjamin Dessus : « A travers le Grenelle de l'Environnement, les futures normes sur les logements neufs vont être beaucoup plus sévères. Les communes peuvent aller plus loin, par exemple, en jouant sur le COS. Mais le plus important en terme de réduction d'émissions, c'est le logement ancien. On réduit beaucoup moins les émissions avec les nouvelles normes qu'en réhabilitant des logements existants. »

Un participant : « Avant on parlait beaucoup de toute la problématique liée à la forêt. Est-ce que nos espaces verts ont un impact sur le changement climatique ? »

Benjamin Dessus : « Quand on brûle du bois, on produit du gaz carbonique. Mais si on replante ce qu'on a coupé, le bois en poussant va absorber autant de CO₂ qu'émis. Si, au contraire, on laisse une forêt et qu'on n'y touche pas, une fois qu'elle est adulte, il y a autant d'arbres qui poussent que ceux qui meurent : le bilan carbone est neutre. Quand on défriche l'Amazonie sans replanter, c'est du déstockage brutal de gaz carbonique. Lorsqu'on crée un espace vert, on stocke du carbone, mais, de toute façon, c'est un cycle : au bout d'un moment le carbone est déstocké.

« Les déchets, c'est la même chose que l'eau ou l'énergie, moins on produit de déchets, moins il faut en détruire. » Un participant

Un participant : « Que fait-on du modèle culturel, de la norme culturelle qui pousse à la consommation ? Comment s'attaque-t-on au fait que les gens veulent acquérir ? »

Benjamin Dessus : Il faut changer cette norme, en s'attaquant à ceux qui la propagent, c'est à dire les plus riches. Il n'est en effet pas possible de laisser les plus riches gaspiller l'énergie en demandant des efforts aux moins riches, d'autant que l'effet d'exemple qu'ils provoquent entraîne en cascade des habitudes de consommation plus forte de tous les consommateurs.

* *
*

Durant les prochaines séances des réponses seront apportées à certaines questions précises ou « techniques » des participants, concernant notamment les actions exemplaires en cours sur le territoire de Plaine Commune, les compétences de la Communauté d'Agglomération, les actions déjà en cours de discussion dans le cadre du Plan Climat-Energie.